

Recherche de candidats locataires

Le Mandataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour trouver un ou plusieurs candidats locataires répondant aux attentes du Mandant.

Le Mandataire devra présenter au Mandant tout candidat locataire répondant aux critères listés aux présentes ou suivant toute instruction autrement donnée. Le Mandataire fera également part au Mandant de toute offre de location se rapprochant des conditions espérées.

Le Mandataire devra demander aux candidats locataires un dossier complet contenant tout justificatif qu'il s'engage à présenter au Mandant pour sa validation. Le Mandataire ne saurait toutefois être tenu responsable de l'exactitude des informations et justificatifs communiqués par les candidats locataires, en particulier concernant leur solvabilité réelle.

Le Mandataire est tenu à une obligation de moyens et ne pourra être tenu responsable si aucune offre de location correspondant aux attentes précises du Mandant n'est présentée.

Dans ce cas, le Mandant pourra décider de mettre un terme au présent Mandat après un délai de [] mois suivant la prise d'effet du Mandat en notifiant le terme du Mandat au Mandataire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Option mandat exclusif

